

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): A propos de ce rappel au Règlement, monsieur l'Orateur, la tâche sera peut-être facilitée quand l'opposition aura appris à adresser ses questions aux ministères concernés.

Des voix: Règlement.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, quand on a annoncé le programme, j'avais cru que les questions seraient généralement acceptables et que lorsque le ministre compétent ne pourrait répondre, un secrétaire parlementaire tiendrait la question comme préavis. Dois-je comprendre que le premier ministre apporte des raffinements au programme et propose maintenant que les questions touchant un certain ministère ne soient posées que le jour où le titulaire est présent?

M. Jack Horner (Crowfoot): Je signale, monsieur l'Orateur, que le premier ministre fait signe que oui. Je tiens à rappeler que le ministre qui s'occupe des problèmes agricoles n'est présent que trois jours par semaine, les mercredi, jeudi et vendredi. Cette importante industrie n'exige-t-elle pas du gouvernement plus de trois jours par semaine?

[Français]

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur l'Orateur, j'aimerais faire quelques observations au sujet du rappel au Règlement et de la déclaration que vient de faire le très honorable premier ministre.

Il a dit qu'il demanderait à l'opposition de faire des efforts pour poser des questions aux ministres concernés. J'aimerais demander à ses ministres de faire des efforts pour donner des réponses exactes aux questions qu'on leur pose, sinon il nous prend pour des imbéciles, monsieur l'Orateur.

[Traduction]

Mr. G. H. Aiken (Parry Sound-Muskoka): Monsieur l'Orateur, je me suis déjà levé à propos du même rappel au Règlement. Lundi, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a fait ici une apparition mais il a quitté les lieux avant qu'on ait pu lui poser une question. Il était absent hier, il l'est aujourd'hui. Je voudrais savoir quand le ministre sera à la Chambre pour que l'on puisse l'interroger.

M. l'Orateur: A l'ordre. Si la Chambre y consent à l'unanimité, le ministre pourrait répondre à la question maintenant.

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Je pourrais peut-être signaler au député de Parry Sound-Muskoka que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources assiste à une réunion du conseil des ministres des ressources. Les honorables vis-à-vis ont fait grand état de la collaboration fédérale-provinciale et il importe que mon collègue assiste à cette réunion.

L'hon. M. Ricard: Est-ce à dire que vous n'êtes pas partisan de la collaboration?

M. Bell: Le leader de la Chambre nous dirait-il ce qu'il est advenu de son intention avouée l'autre jour d'allonger la période des questions le mercredi alors que tous les ministres sont présents?

L'hon. M. Macdonald: J'ai dit à ce moment-là que si les députés voulaient, je leur ferai cette offre mais ils n'ont pas accepté. S'il consentent à réduire à 40 minutes la durée de la période des questions lundi, le gouvernement serait prêt à consentir à une période de questions d'une heure, le mercredi. Si tous sont d'accord sur cette proposition, nous pourrions peut-être adopter un ordre dès maintenant pour l'inclure dans le Règlement provisoire.

M. Bell: En ce qui me concerne, monsieur l'Orateur, c'est absolument nécessaire. Ainsi, le ministre des Transports, titulaire d'un important ministère, s'est absenté à deux reprises cette semaine alors qu'il aurait dû être présent, et nous ne le reverrons plus avant 10 jours encore.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je propose, en toute déférence, que les leaders de la Chambre se réunissent à ce sujet et tentent de s'entendre sur les jours où ces périodes de questions devraient être prolongées ou abrégées.

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

Le président du Conseil privé (M. Macdonald) vient de déclarer que des ministres sont souvent occupés à l'extérieur de la Chambre. Je crois que tous les membres de l'opposition aussi bien que les députés ministériels comprennent cela.

Seulement, le mercredi, selon la liste, tous les ministres doivent être présents. Or, il en manque environ une demi-douzaine, aujourd'hui. Est-ce que ces ministres-là seront ici demain? Si la moitié des ministres sont occupés à l'extérieur de la Chambre, alors qu'ils devraient être ici, et que d'autres n'y sont pas, à ce moment-là, à quoi sert la période